



## CONCOURS NATIONAL DES *vins* IGP

Paris, le 9 décembre 2025

# EDITION 2026 : INSCRIPTIONS OUVERTES !

Madame, Monsieur,

Pour sa 22<sup>ème</sup> édition, le Concours National des Vins à Indication Géographique Protégée de France, organisé par InterIGP, aura lieu en Val de Loire le **vendredi 27 mars 2026 à Angers**.

**Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 27 février 2026 sur [www.concoursnationaligp.vin](http://www.concoursnationaligp.vin)** où vous trouverez la présentation complète et le règlement du concours.

Ce concours bénéficie désormais d'une belle notoriété avec plus de 600 vins inscrits et 200 vins médaillés annuellement. Cette nouvelle édition, vient consacrer les meilleurs vins à IGP de France **à compter du millésime 2023**. Signes pour les consommateurs de reconnaissance de la qualité, les médailles obtenues pourront être apposées sur vos bouteilles (concours inscrit sur la liste officielle des concours vitivinicoles français).



Le concours est ouvert à tous les vins à IGP ayant été certifiés dans les catégories vins d'assemblage (y compris bi et tri-cépages) et vins mono-cépages pour des volumes supérieurs à 25 hl (dérogation à 10 hl pour les vins moelleux, doux, effervescents, vins de raisins surmûris **et aux vins partiellement désalcoolisés qui pour cette édition peuvent concourir**).

Tout échantillon présenté au concours est représentatif du lot auquel il appartient.

Lorsqu'un lot de vin présenté est stocké en vrac dans différents contenants, l'échantillon présenté au concours est composé de l'assemblage des échantillons prélevés dans chacun des contenants et assemblés au prorata des volumes de ces contenants.

Le concours est ouvert aux marques de distributeurs (MDD). Nous comptons ainsi sur vous pour faire part de cette information à vos interlocuteurs pour l'inscription de leurs cuvées. La réussite de ce concours dépend également de leur participation.





## CONCOURS NATIONAL DES *vins* IGP

**Le coût de la participation est fixé à 60 € HT (72 € TTC) par vin** ; paiement en ligne, par virement ou à adresser à :

InterIGP, c/o Interprofession des Vins du Sud-Ouest

Centre INRA, Ch. de Borde Rouge, CS 52637, 31321 CASTANET TOLOSAN Cedex.

Lors de l'inscription de votre (vos) vin(s) sur le site, veillez à bien sélectionner votre (vos) interprofession(s) de tutelle. Si vous ne dépendez pas d'une interprofession membre d'InterIGP, dans la liste déroulante « Interprofession concernée », sélectionner « InterIGP : autres vins IG non rattachés à une interprofession ou un syndicat listé ci-dessus ».

Pensez également à joindre :

- Une analyse de chaque vin sous format pdf (**obligatoire**)
- La ou les déclarations de revendication correspondant au(x) lot(s) présenté(s) (**obligatoire**)

**Les vins présentés doivent impérativement être sous capsule CRD et conditionnés avec leur étiquette commerciale reprenant à l'identique les mentions portées sur la fiche d'inscription. Nous vous rappelons également que depuis le millésime 2024, la réglementation sur l'étiquetage ordonne de mentionner les valeurs nutritionnelles sur votre étiquette. Nous attirons votre attention que tout manquement à cette règle peut entraîner la non-présentation du vin présenté au concours.**

**Les 3 échantillons par vin inscrit doivent être livrés entre le 1er mars et le 6 mars 2026 dernier délai** en mentionnant le libellé suivant : « *Concours National des vins IGP 2026* », et en accolant sur le(s) carton(s) le bon de colisage que vous éditerez lors de l'inscription (ce document est joint dans le mail de confirmation que vous recevrez, ainsi que la facture en fonction du nombre d'échantillons inscrits).

### Par voie postale

Interprofession des Vins du Sud-ouest  
CENTRE INRAe  
chemin de Borde Rouge  
CS 52637  
31321 Castanet Tolosan Cedex

### Par transporteur

Interprofession des Vins du Sud-ouest  
CENTRE INRAe  
24, chemin de Borde Rouge  
31321 Auzeville-Tolosane Cedex  
Contact Christophe Logeais  
05.61.73.87.06

En espérant vivement votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

**Christophe BOU - Président InterIGP**

